

TUTORIEL « saisie des vœux provisoires d'orientation » élèves de 3ème

DU VENDREDI 27 JANVIER 2023 AU MERCREDI 1^{ER} MARS 2023

Etape 1 : ouvrir la page d'accueil du collège les sables d'or.

Etape 2 : se connecter avec ses identifiants



e-lyco

Vous souhaitez vous connecter à e-lyco en tant que :

Élève ou Parent

- d'un établissement public ou privé
- d'un établissement agricole public ou privé SAPIA
- d'un établissement agricole privé

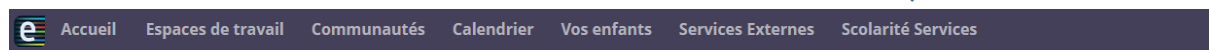
Enseignant

Personnel non enseignant

Invité

Sélectionnez

Etape 3 : cliquez sur **scolarité services**



Etape 4 : Cliquez sur « orientation », puis sur « je saisis les intentions d'orientation »



Accueil Mes services Contact Espace famille

Actualités

- Bourse de collège
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Phase provisoire Intentions Courant 2 ^e trimestre	Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Phase définitive Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre	Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre
--	---	--	---

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).
Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.
Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.
Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [ici](#) ;
- sur le site « l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée » [ici](#).

Je saisis les intentions d'orientation

Etape 5 : cliquez sur « + Ajouter une intention »

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Fiche de renseignements

Paieement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

①

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :



Etape 6 : cliquez sur le vœu souhaité en rang 1 et validez

Fermer ×

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

-  2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- 2^{de} professionnelle
- 1^{re} année de CAP



Etape 7

Renouveler 5 et 6 si nécessaire

Par exemple, vœu 1 : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR, vœu 2 : 2^{de} professionnel

Etape 8 : Cliquez sur « Valider les intentions »

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vos intentions ont bien été validées

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, chaque représentant peut la compléter à partir du portail Scolarité Services.

Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du téléservice.

Un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est transmis à chaque représentant légal

Après le conseil de classe de votre enfant, vous devrez accuser réception de l'avis provisoire formulé par le chef d'établissement. Pour ce faire, vous devrez vous connecter à nouveau sur cette application en suivant les étapes 1 à 3. **A compter du Vendredi 10 Mars 2023.**

Ensuite cliquez sur « je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe »

Mes services

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e trimestre

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le Téléservice Affectation les offres de formation après la 3 e pour vous informer.

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe

L'accusé de réception des avis provisoires du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.